



RENTRÉE SOLENNELLE DISCOURS DU PR ERIC CONTE 22 SEPTEMBRE 2016

Monsieur le Haut-Commissaire,

Madame la Ministre de l'Education et de l'Enseignement supérieur et de la jeunesse et des sports, représentant Monsieur le Président de la Polynésie française,

Madame et Messieurs les Ministres,

Monsieur le représentant de l'Assemblée de la Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les Tavana,

Monsieur le Vice-Recteur,

Monsieur le Commandant du RSMA de Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les chefs de Service,

Chers Collègues,

Chers amis,

Vous tous qui nous faites l'honneur d'être présents

IA ORANA

A la rentrée 2011-2012, en tout début de mon premier mandat comme président de l'université, j'ai tenu à ce que nous organisions une rentrée solennelle. Après des moments difficiles pour notre institution, sur lesquels il est inutile de revenir, j'avais voulu, par cette cérémonie académique, réaffirmer notre attachement aux missions et aux valeurs dont sont porteuses toutes les universités.

Donner, en quelque sorte, le signe d'un nouveau départ pour l'université de tous les Polynésiens.

Vous le savez, cette rentrée solennelle est la dernière au cours de laquelle j'ai l'honneur de prononcer devant vous une allocution en tant que président de l'UPF.

En effet, mes fonctions prendront fin en avril 2017.

Pourtant, je ne vais pas me livrer ici à un bilan qu'il sera toujours temps de dresser le moment venu. Il reste d'ailleurs encore des mois de travail, croyez-moi, très intenses et très importants pour notre établissement. Avec, notamment, la préparation et la négociation avec notre ministère de notre prochain contrat quinquennal 2017-2021.

Je voudrais donc vous parler de l'avenir, en tout cas de l'avenir proche. De ce que, dès à présent, nous prévoyons de réaliser pour que notre université joue pleinement son rôle au service de la formation supérieure des jeunes, engage une recherche adaptée aux besoins de la Polynésie, participe au rayonnement de la Polynésie et de la France dans le Pacifique.

L'avenir de notre université s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013. Cette loi place les universités au centre du dispositif de recherche, de formation et d'innovation qu'elles ont pour mission de coordonner au niveau de leur site. En l'occurrence, la Polynésie française, en ce qui nous concerne, dans le respect bien sûr des compétences respectives de l'Etat et du Pays.

Ce rôle de chef de file, notre université a décidé de l'assumer dans trois domaines stratégiques pour l'avenir de la Polynésie.

Le premier de ces domaines concerne la politique de recherche.

Il faut insister sur le fait que la Polynésie française offre des conditions exceptionnelles au niveau mondial pour la recherche, autant sur les milieux écologiques que sur les sociétés humaines d'hier et d'aujourd'hui.

L'extrême isolement des archipels polynésiens, la superficie réduite des îles et leur grande diversité géomorphologique créent une situation tout à fait originale : les contraintes qui s'imposent à la nature comme aux hommes, nécessitent en réponse des adaptations et des phénomènes de résilience qui font de la Polynésie française un terrain du plus grand intérêt pour la recherche fondamentale. Les îles sont de vrais « laboratoires miniatures à ciel ouvert ».

Ainsi, au niveau mondial, la Polynésie française constitue un modèle pour comprendre la résilience de la diversité biologique, écologique et culturelle face aux changements globaux.

Mais nos recherches trouvent également des applications utiles au développement économique par l'innovation (la perliculture, la chimie des substances naturelles, etc.). Elles participent aussi à l'enrichissement culturel par la connaissance et la préservation des patrimoines, linguistiques, archéologiques ...

Enfin, elles contribuent au débat sur des sujets de société à travers l'éducation, la santé, la gouvernance, etc.

Pour tirer au mieux parti de ces conditions de recherche exceptionnelles et contribuer pleinement au développement de la Polynésie sous les divers aspects qui viennent d'être évoqués, les organismes de recherche présents en Polynésie française ont décidé de se structurer, autour de l'université, en créant le consortium « *Recherche Enseignement Supérieur Innovation pour la Polynésie* » (RESIPOL). La convention de création de ce consortium est en cours de rédaction.

Les grandes thématiques qui seront traitées sont :

- La connaissance, la préservation et la valorisation des récifs coralliens et des écosystèmes marins,
- L'étude des cultures polynésiennes du passé comme actuelles afin d'aider la Polynésie à faire face aux enjeux contemporains,
- L'amélioration de la santé des populations,
- L'évaluation des risques naturels et des effets du changement climatique,
- Le développement des nouvelles énergies et des nouvelles ressources.

Bien sûr, de nombreuses initiatives sont déjà prévues dans le cadre de ce consortium. Je n'évoquerai ici que les principales dans lesquelles l'Université est directement impliquée.

Elles sont au nombre de quatre.

La première est la création d'une **Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique** qui, comme son nom ne l'indique pas, est d'abord un projet de création d'une nouvelle structure de recherche en partenariat avec le CNRS. Il s'agit de développer davantage les sciences humaines et sociales. Celles travaillant sur les fondements culturels des sociétés polynésiennes à travers leurs langues et leurs cultures, comme celles qui, étudiant l'économie, le droit, la sociologie de la Polynésie d'aujourd'hui permettent d'en mieux comprendre le fonctionnement et peuvent servir à l'élaboration des politiques publiques. Cette MSHP viendra en soutien de nos équipes de recherche en sciences

humaines, facilitera les collaborations avec les équipes et les chercheurs métropolitains et de la zone Pacifique. A ce titre, notre projet a reçu l'accord de principe de collaboration des principales universités du Pacifique comme de grandes institutions et laboratoires de recherche métropolitains. Cette MSHP s'intégrera au réseau des 22 Maisons de Sciences de l'Homme métropolitaines et sera la première de l'Outre-mer. Si tout se passe bien, sa création est prévue pour janvier 2017.

La Deuxième opération importante concerne la construction d'un pôle de recherche sur notre campus, à l'horizon 2019-2020, pour lequel est prévu un financement du Contrat de projet Etat-Pays avec un complément de l'UPF sur fonds propres.

Ces nouveaux bâtiments hébergeront l'ensemble de nos structures de recherche (l'Unité Mixte de Recherche EIO, nos cinq laboratoires et la future Maison des Sciences de l'Homme). Nous y accueillerons aussi la représentation de l'IRD en Polynésie. Avec ces nouvelles infrastructures, nos chercheurs bénéficieront de bien meilleures conditions de travail. En regroupant des équipes aux spécialités diverses, nous souhaitons favoriser les interactions interdisciplinaires susceptibles de créer de nouvelles dynamiques de recherche. Une large place sera réservée à l'accueil de chercheurs extérieurs afin de soutenir nos objectifs de collaboration et d'échanges.

Dans l'esprit d'une politique concertée, ce nouveau pôle de recherche sera complémentaire d'autres aménagements prévus en Polynésie. Je pense notamment à la future Station d'Ecologie Expérimentale qui sera installée à Moorea sous l'égide du CRIOBE et au Centre polynésien de Recherches qui doit être édifié à Paea pour abriter des installations destinées à deux laboratoires de l'Institut Louis Malardé.

Troisième point important : L'accès aux réseaux numériques haut débit.

C'est un enjeu crucial pour que les organismes de recherche et d'enseignement supérieur puissent jouer pleinement leur rôle. L'UPF a constitué le consortium PolyRen avec cinq autres organismes de recherche. Au nom de Polyren, nous avons engagé un dialogue constructif avec le Gouvernement de la Polynésie française et l'OPT afin de bénéficier d'un accès préférentiel au haut débit sur le câble Honotua.

Si, comme nous l'espérons, notre démarche aboutissait bientôt, ce serait un progrès formidable pour la recherche et l'enseignement supérieur en Polynésie qui entreraient, enfin, dans le XXI^e siècle.

Enfin, quatrième initiative pour dynamiser la recherche dans le cadre de la politique de site, l'UPF a le projet de **créer une fondation universitaire**.

Ainsi, les entreprises qui le souhaiteront pourront obtenir des aménagements fiscaux en soutenant, par exemple, les recherches de jeunes chercheurs sur des thématiques innovantes.

Le deuxième grand axe de la politique de site concerne la formation.

Je me permets de rappeler que l'université, depuis sa création, a permis à des dizaines de milliers de jeunes Polynésiens d'accéder aux études supérieures et à des diplômes de même qualité que leurs homologues métropolitains. Avec, à l'issue de leurs études, la possibilité de trouver un emploi correspondant à leurs qualifications et à leurs aspirations. Toutefois, l'université est, en quelque sorte, au bout de la chaîne éducative. Il est donc évident que, dans le cadre de notre politique de site, notre contribution à la formation doit se faire en concertation avec les autorités compétentes sur le secondaire.

C'est ainsi que nous avons travaillé pendant une année avec Madame la Ministre de l'Education, Madame la Ministre de la formation professionnelle et Monsieur le Vice-recteur sur un schéma directeur des formations afin d'harmoniser les flux et les formations des jeunes avant et après le bac. Dans ce schéma directeur, signé en décembre 2015, l'Université s'est engagée à proposer des Diplôme universitaires de technologie (DUT). C'est ce que nous avons fait dès cette rentrée en investissant des moyens importants dans l'ouverture des deux premiers DUT de Polynésie, en partenariat avec l'université de Bordeaux. Ces DUT accueillent 70 % d'étudiants titulaires de baccalauréats technologiques à qui nous offrons des diplômes de haut niveau mieux adaptés à leur formation initiale que notre offre académique classique.

Toujours en partenariat avec l'Université de Bordeaux, nous avons aussi ouvert à cette rentrée un Master Comptabilité Contrôle Audit depuis longtemps attendus par les étudiants et réclamé par les professionnels des cabinets d'expertise-comptable.

Dans le cadre de la préparation du prochain contrat, nous sommes en train de finaliser notre future carte de formation avec la volonté d'offrir le meilleur aux jeunes Polynésiens.

Au risque de lasser, je ne peux citer ici le détail des améliorations prévues dans nos licences déjà existantes, ni même tous les nouveaux parcours qui seront proposés.

Je veux cependant signaler que nous avons le projet de créer, en relation avec l'Université de Bordeaux, pour les meilleurs bacheliers scientifiques, une classe préparatoire aux grandes écoles d'ingénieurs. Cela nous semble une chance pour des jeunes ayant obtenu de bonnes mentions au bac de préparer des concours de haut niveau sans pour autant devoir partir en métropole, loin de leurs familles et dans des conditions matérielles qui souvent sont un handicap à leur réussite.

Un parcours préparant, notamment, à l'intégration aux Instituts d'Etudes Politiques et aux écoles de journalisme, sera proposé conjointement aux étudiants de droit, de géographie et d'histoire. Nous allons créer un parcours bilingue en licence d'Economie-Gestion. Deux masters de droit, l'un en droit privé, l'autre en droit public, seront accessibles aux étudiants issus de notre licence de droit au lieu du seul master existant aujourd'hui.

Enfin, parmi d'autres nouveautés, citons la création de la deuxième année d'un master « Gestion des Energies en Milieu Insulaire et Tropical », la première année du master se faisant à l'Université de Franche-Comté. L'ouverture de cette formation de haut niveau, dans un domaine prometteur et utile pour la Polynésie, est rendue possible grâce au soutien financier de la société Engie que je tiens à remercier ici.

Nous devons aussi, et c'est un de nos défis à venir, sortir l'université de ses murs pour aller à la rencontre des étudiants, où qu'ils se trouvent. Il est anormal que, dans un territoire dont on se plait à rappeler qu'il est vaste comme l'Europe, tous les jeunes qui souhaitent poursuivre des études universitaires doivent venir à Tahiti alors que les technologies numériques pourraient nous permettre de leur offrir des enseignements à distance. Il en est de même pour les adultes souhaitant reprendre des études universitaires ou suivre une formation qualifiante.

Plus qu'ailleurs sans doute, en Polynésie, la nécessité de mettre en place un enseignement à distance via le numérique est une évidence. Notre université ne peut demeurer en marge de la « révolution numérique » qui bouleverse tant les façons d'apprendre et d'enseigner dans le monde d'aujourd'hui. Mais malgré notre volonté et nos efforts, il serait vain de penser développer l'enseignement à distance ou la pédagogie numérique si nous ne pouvons pas accéder à des débits suffisants dans des conditions financières supportables.

Là encore, nous espérons que les démarches évoquées précédemment porteront leurs fruits.

Enfin, le troisième volet de notre politique de site concerne la vie étudiante.

A l'université, notre seul but, c'est de conduire à la réussite les jeunes qui en ont l'aptitude et qui font les efforts nécessaires. Bien entendu, les conditions de vie de ces jeunes sont un élément déterminant dans leur réussite. Les plus modestes d'entre eux doivent donc être accompagnés dans leur vie quotidienne. Pour cela, il existe de multiples aides, des bourses, l'allocation logement, etc.

Ce que nous proposons, c'est de travailler avec l'ensemble des partenaires, (ministère de l'Education, Vice-rectorat, Haut-commissariat) qui chacun gère une partie de ces aides, à la mise en place d'une structure commune.

Cela permettrait aux étudiants, ceux de l'université mais aussi ceux des BTS et des classes préparatoires, d'avoir affaire à un guichet unique, sans se perdre dans les dédales administratifs. Outre une simplification de leurs démarches, une telle organisation nous rendrait plus réactifs dans la résolution des problèmes que ces jeunes rencontrent.

Sur la vie étudiante, et pour conclure, il me faut évoquer deux questions sur lesquelles, depuis plusieurs années, je reviens régulièrement ici même à l'occasion de notre rentrée solennelle : la question du logement étudiant et celle des transports collectifs.

Deux domaines sur lesquels l'université n'a pas le pouvoir d'agir directement et qui n'ont, à ce jour, pas encore trouvé de réponse satisfaisante.

Sur le premier sujet, le logement étudiant, il faut rappeler que cette année 150 demandes de chambres universitaires n'ont pu être satisfaites. Certes, il est prévu dans le cadre du Contrat de projet Etat-Pays d'augmenter la capacité d'accueil du Centre d'Hébergement Etudiant du Pays. On comprend fort bien que cela prenne du temps, mais il semble que la gestion de ce dossier ait connu des lenteurs. Or, tout retard pris, repousse encore davantage les délais de réalisation de ces nouvelles chambres qui pourraient changer la vie de nos étudiants les plus modestes.

Je pense notamment à ceux habitant Moorea ou des communes de Tahiti éloignées de l'université qui doivent chaque jour effectuer des trajets excessivement longs et pénibles. Certains de nos étudiants de la presqu'île se lèvent à 3-4 heures du matin pour venir assister au cours.

Oui une chambre à proximité de l'université changerait la vie de ces jeunes courageux et admirables dans leur volonté d'étudier et de réussir. Je ne peux donc que souhaiter vivement que la construction de nouvelles chambres universitaires, pour lesquelles les études sont à présent achevées, soit mise à l'ordre du jour du COPIL 2017 du Contrat de projet.

Le deuxième sujet que, depuis des années, j'évoque à la même place, est justement celui de la mauvaise déserte de notre université par le réseau des bus. Ces problèmes d'accès concernent même les résidents des communes proches. C'est difficile à croire, mais à l'heure actuelle, les étudiants venant en bus de Paea, par exemple, passent sans s'arrêter devant l'université. Ils doivent aller jusqu'en ville et changer de bus pour revenir à l'UPF. Quelle perte de temps, quelle fatigue inutile...

Dans ce cas, ne s'agissant pas de constructions, forcément longues à réaliser, on pourrait s'attendre à une solution plus rapide.

Nous avons entrepris des démarches, nous avons travaillé avec les autorités compétentes, avec la société de bus... Mais la renégociation de la convention sur les transports terrestres étant, semble-t-il, repoussée, il est à craindre qu'aucune amélioration n'intervienne avant un ou deux ans. C'est très long...

Il faut reconnaître que beaucoup est fait pour les étudiants, par l'Etat et le gouvernement de la Polynésie française. Mais sur le logement social étudiant et la déserte en bus, les adultes que nous sommes doivent être plus attentifs aux difficultés de ces jeunes et se mobiliser davantage pour les résoudre.

Ils sont courageux, il faut les aider, il faut les aimer.

Chers amis, en commençant cette intervention, j'ai dit que l'heure n'était pas encore au bilan.

Elle n'est pas davantage aux adieux, car il nous reste encore beaucoup à faire ensemble dans les mois qui viennent.

Je sais pouvoir compter sur l'équipe de direction de l'université, mes Vice-présidents, l'ensemble des enseignants et des personnels administratifs de l'UPF.

Tous, je tiens à les remercier pour leur investissement et leurs compétences.

Nous aurons encore besoin du soutien et de l'écoute de Monsieur le Haut-commissaire, ainsi que de ses services qui nous apportent un appui constant, avec disponibilité et expertise.

Monsieur le Vice-recteur, Jean-Louis Baglan, sera encore, je n'en doute pas, un partenaire bienveillant et fiable.

Nous allons, je l'espère, continuer à travailler dans un climat de confiance et de collaboration cordiale avec le Gouvernement de la Polynésie française et notamment avec nos interlocuteurs privilégiés : Madame la Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports, Madame la Ministre du travail et de la formation professionnelle, Messieurs les Ministres de la recherche, de la culture, de l'Économie Bleue et de l'Économie numérique, Monsieur le Ministre des transports.

Tous, partenaires de l'université, avec qui j'ai le plaisir de travailler, vous savez que je suis un interlocuteur exigeant, sans doute parfois un peu difficile, peut-être même ... pénible.

Mais j'espère vous avoir convaincu que, depuis 6 ans, ma seule ambition est de faire progresser notre université, dans tous les domaines, au service de la Polynésie et de sa jeunesse.

Merci de votre attention

Mauruuru, Mauruuru Roa